

Bulletin Oeconomia Humana

Juillet-Août 2011, volume 9, numéro 6

L'Agenda 21 de la Culture pour le Québec¹.

Par **Florian Gravouil**, Stagiaire à la CRSDD et candidat à la maîtrise de l'université de Paris Dauphine.

Le 30 mai 2011 se tenait à Québec le forum national sur «L'avenir de la culture au Québec». Organisé par l'Institut du Nouveau Monde, ce forum a rassemblé plus de 220 personnes représentant une multitude d'acteurs de la société civile. L'objectif principal était d'établir un dialogue ouvert et direct, permettant de «*valider le consensus qui avait été dégagé lors des dialogues publics sur les grands objectifs de l'Agenda 21 de la culture*²».

Ce forum fait suite aux dialogues publics conduits de novembre 2010 à mai 2011 sous la houlette d'un comité de liaison mis en place par le Ministère de la culture, des communications et des conditions féminines³. Ils ont rassemblé près de 3 900 personnes, grâce à diverses activités telles que des cafés «culture et développement» ou encore des comités de liaison répartis dans plusieurs municipalités québécoises. Les dialogues publics ont permis la rédaction d'une première version de l'Agenda 21 de la culture. Le forum national avait donc pour but, non plus de re-écrire un texte, mais bien d'approfondir et rendre plus claire cet agenda 21 de la culture issu des dialogues publics.

La première partie de la journée fut l'occasion de rappeler l'importance de la culture comme un facteur indéniable de développement durable. Les invités de la table ronde ont présenté à tour de rôle leur analyse. Il ressort de leurs analyses d'une part, que l'art et la culture sont une réponse à la crise identitaire du Québec, un moyen de cimenter la société dans son ensemble ou encore de

¹ Il faut préciser d'entrée de jeu que l'élaboration d'un Agenda 21 de la culture pour le Québec constitue avant tout une initiative du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il se présente comme l'action phare de son plan d'action de développement durable 2009-2013 intitulé *Notre culture au cœur du développement durable*.

² Agenda 21 de la culture pour le Québec- Synthèse des dialogues publics.

³ Ce comité de liaison rassemblait plusieurs personnalités dont Simon Brault président fondateur de Culture Montréal, Françoise Bertrand présidente directrice de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Christian Paire directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et Karel Mayrand directeur pour le Québec de la Fondation David Suzuki

protéger et de revitaliser le patrimoine naturel et culturel. Les acteurs principaux du forum ont d'autre part insisté sur le fait qu'une nation où la culture est prolifique est une nation qui a réussi à façonner une démocratie émancipée où chacun peut s'exprimer. Certains des membres du comité de liaison invités à la table ronde souhaiteraient que cet Agenda 21 de la culture devienne une loi adossée à loi actuelle sur le développement durable bien que cela ne fût pas l'objectif initial de cette initiative. Seuls les représentants des gens d'affaires se sont opposés à cette volonté ; car sans nier les vertus des arts et de la culture pour le développement durable, ils estiment que légiférer en la matière représenterait une nouvelle contrainte légale qui s'ajouteraient à leurs coûts. L'idée de soft law (charte) a donc prévalu. À la fin de la matinée, le public a pu prendre la parole pour poser des questions ou émettre des critiques d'ensemble sur le texte. Les désaccords concernaient surtout des éléments de définition sur les concepts de développement durable, de culture ou encore d'environnement. Le reste de la journée fut dédié à la discussion détaillée du texte.

Les 220 invités ont été repartis sur 4 ateliers différents : Art & Culture, Culture & Économie, Culture & Société et Culture & Environnement. Nous avons été invité à participer à l'atelier culture & environnement. Celui-ci avait pour but de discuter du texte sur «*la promotion de la culture comme facteur de développement territorial durable*». Ce texte se compose de 4 grands intitulés, ou objectifs : le lien nature/culture, le déficit de nature chez les enfants, la culture comme moyen de revitalisation urbaine, la gouvernance locale et régionale du développement culturel et la culture comme frein à l'exode rurale. De manière générale, les 4 objectifs ont fait consensus mis à part celui sur l'éducation des enfants. Cet objectif fut jugé condescendant et maladroit du fait de son intitulé «*Combler le déficit nature chez les enfants*». Il a été proposé de parler plutôt «*d'un changement de rapport dans l'éducation des enfants*». Les autres objectifs ont été simplement approfondis et renforcés. On ressentait dans le public une attente forte vis-à-vis du gouvernement québécois, pour qu'il soit beaucoup plus proactif dans ses propositions. Le gouvernement ne devrait pas seulement «*promouvoir*» la culture, mais «*l'affirmer*» comme un facteur de développement territorial durable, intégrer la culture dans ses grands projets d'infrastructure ou encore intégrer les artistes en amont des projets.

Au-delà de la thématique de fond traité, on retiendra de cette journée qu'elle fut l'occasion de tester une forme de démocratie directe au service du développement durable. Bien que les acteurs participant aux discussions aient été triés selon leurs compétences et domaines d'activité — surtout culturel — cela n'a ni obstrué, ni détourné le message préliminaire que l'on retrouvait dans la version préliminaire de l'agenda 21 de la culture.

L'essentiel des discussions se concentrat sur la façon dont nous devions parler de certains concepts. Chaque mot ou tournure de phrase devait être précisé ou, au contraire élargi, pour englober ou rendre le texte plus parlant. La reformulation de l'objectif 22 est à ce propos assez évocateur. Au lieu de «*Reconnaitre l'importance de l'offre culturelle locale comme frein à l'exode rural et comme vecteur d'attraction des populations et des entreprises*», le groupe de discussion proposa de remplacer la dernière partie du texte «*vecteur d'attraction des populations et entreprises*» par «*comme source de vitalité*», préférant ainsi l'utilisation d'un vocabulaire plus «organique» et moins «économique».

Cet exercice de correction permet d'une part de voir comment le développement durable doit être compris, mais aussi comment nous devrions en parler. Alors que pendant la première partie de la réunion les mots employés avaient une connotation très managériale ou économique, les débats ont permis de réorienter les termes, de les rendre plus complexes, plus emphatiques, mais aussi plus flous et équivoques. Le langage du développement durable semble encore en construction et cherche à améliorer son inter-subjectivité.

Après cette étape de correction, le texte va suivre différentes étapes (formulation, proposition et mise en œuvre) définies par le Ministère pour aboutir à une charte d'engagement, à la conclusion d'ententes partenariat ou encore à des plans d'actions régissant le secteur culturel⁴. Le résultat ultime de ce processus devrait permettre de mesurer l'efficacité de ce type de consultation et ce, à l'aune des propositions retenues ainsi que du vocabulaire utilisé. La tonalité finale du texte devrait pouvoir rendre compte de ce qui a pu faire débat ainsi que de la volonté des citoyens.

Il faut donc attendre pour voir si cette initiative est un simple coup de communication pour un gouvernement qui cherche à surfer sur la tendance «démocratie directe» ou bien au contraire une véritable modernisation des institutions.

⁴ Voir le calendrier fixé par le Ministère de la culture: <http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/vers-lagenda-21-de-la-culture-pour-le-quebec/>